



27 juin 2019

Le congrès 2019 un vif succès

Le congrès du ROHQ 2019 s'est tenu les 6 et 7 juin derniers, précédé de la journée précongrès dont la thématique principale était la gouvernance. Nous sommes très heureux du taux de participation. Nous remercions dès à présent les participants qui ont déjà rempli le sondage et nous invitons ceux et celles qui ne l'auraient pas encore fait, à le remplir d'ici le 5 juillet prochain. Vos commentaires sont importants et permettront une planification du prochain congrès axée sur les besoins des membres.

Sondage précongrès : [ici](#)

Sondage congrès : [ici](#)

L'édition spéciale de la revue « Quadrilatère » est en cours de réalisation et vous sera transmise dans le courant du mois de juillet.

Assemblée générale annuelle du ROHQ

En suivi à l'assemblée générale annuelle du ROHQ, qui s'est tenue le 7 juin dernier, nous vous transmettons le procès-verbal se rapportant à l'étude des points à l'ordre du jour ainsi que les résolutions adoptées à l'unanimité. Les listes de participants à l'assemblée que les membres présents ont signées nous ont permis de dénombrer près de 200 participants. Nous tenons à vous remercier de votre engagement et de votre intérêt envers le ROHQ.

Conseil d'administration et dirigeants du ROHQ

Lors de la réunion du conseil d'administration du ROHQ du 7 juin 2019, les administrateurs ont désigné à l'unanimité les dirigeants. Il s'agit de :

- Monsieur Robert De Nobile, président, OMH Trois-Rivières, 04-17 Mauricie/Centre-du-Québec
- Madame Dominique Godbout, vice-présidente, OH Outaouais, 07-15 - Outaouais/Laurentides
- Monsieur Guy Berthe, secrétaire-trésorier, OMH Sept-Îles, 09 - Côte-Nord

Les autres administrateurs en fonction sont :

- Monsieur David Bélanger, président de l'ADOHQ, OH Drummond
- Madame Hélène Bohémier, OMH Montréal, 06 Montréal
- Madame Monique Collin, directrice de l'OMH Percé, représentant les directeurs d'OH de moins de 100 logements
- Madame Hélène Gauthier, OMH Québec, 03-12 Québec/Chaudière-Appalaches
- Monsieur Yves Larouche, OMH Maria-Chapdeleine, 02 Saguenay/Lac-St-Jean
- Madame Isabelle Pépin, directrice de l'OMH Laval, représentant les directeurs d'OH de plus de 100 logements
- Monsieur Robert Y. Pouliot, OMH Sherbrooke, 05 Estrie
- Madame Monique Saint-Laurent, ORH Rimouski-Neigette, 01-11 - Bas-St-Laurent/Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine
- Monsieur Jean-Marc Savoie, OH Brome-Missisquoi, 13-14-16 Montérégie/Lanaudière/Laval

Un processus d'élection est en cours dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour pourvoir le poste au conseil d'administration du ROHQ.

Modèle de procédure : Autorité des marchés publics

L'Autorité des marchés publics dispose de nouveaux pouvoirs de supervision des contrats depuis le 25 mai dernier, date d'entrée en vigueur des dispositions sur le traitement des plaintes, la communication de renseignements et la divulgation d'actes répréhensibles. Les organismes publics visés par la Loi sur l'Autorité des marchés publics, incluant les offices d'habitation, ont l'obligation de se doter d'une procédure portant sur la réception et le traitement des plaintes formulées lors de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat. Cette procédure doit avoir pour but d'assurer un traitement équitable des plaintes.

Le ROHQ travaille actuellement à l'élaboration et la rédaction d'un modèle de procédure, lequel vous sera transmis au cours des prochaines semaines.

Nouvel appel de projets pour prévenir et contrer l'intimidation

Pour contribuer au développement de milieux de vie où règne le respect dans toutes les régions, le gouvernement du Québec lance un nouvel appel de projets dans le cadre du Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation.

Le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, a fait cette annonce le 26 juin 2019. Rappelons que ce programme appuie des initiatives pouvant contribuer, de diverses manières, à prévenir et à contrer les actes d'intimidation de même qu'à renforcer l'aide apportée aux personnes qui en sont victimes, aux témoins ou aux auteurs ainsi qu'à leurs proches.

Parmi les projets déjà réalisés grâce à ce programme, on compte, notamment, le développement de capsules de sensibilisation, la réalisation d'ateliers destinés aux enfants

et aux parents, la formation d'une brigade du respect, la mise en place de moyens de prévention auprès des aînés et la création de pièces de théâtre.

Citation

« Que ce soit dans les cours d'école, dans les milieux de travail ou dans le cyberspace, l'intimidation est inacceptable. Pourtant elle se manifeste, malheureusement, encore trop souvent. Le développement d'initiatives concrètes est donc essentiel pour accompagner et outiller les personnes qui en sont victimes, celles qui en sont témoins ou encore celles qui posent de tels gestes. En raison de leur expertise et de leur connaissance du terrain, les organismes à but non lucratif sont des partenaires incontournables dans la lutte contre l'intimidation.

Je les invite donc à poursuivre leurs interventions quotidiennes et à faire un pas de plus en réalisant un projet qui contribue à faire du Québec un lieu où les citoyennes et les citoyens, quel que soit leur âge, peuvent vivre partout dans le respect et en toute sécurité. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

Faits saillants

- Le Programme de soutien financier Ensemble contre l'intimidation est destiné aux organismes à but non lucratif.
- Les organismes ont jusqu'au 4 octobre 2019 pour proposer un projet.
- L'aide financière maximale non récurrente est de 40 000 \$ par projet.
- Ce nouvel appel de projets couvre les années 2019-2020.

Lien connexe

Pour en savoir davantage sur le programme et l'appel de projets :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/intimidation/programme-de-soutien-financier/Pages/index.aspx>.

Source : CNW Telbec

Nouveaux appels de projets pour favoriser l'égalité des chances de tous les enfants et le développement de leur plein potentiel

Pour favoriser l'égalité des chances de tous les enfants et le développement de leur plein potentiel, le gouvernement du Québec lance de nouveaux appels de projets dans le cadre de deux programmes : l'un pour favoriser l'éveil à la littératie et à la numératie chez les enfants d'âge préscolaire et l'autre pour encourager la participation active des parents à leur parcours éducatif.

Le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, en a fait l'annonce aujourd'hui.

D'une part, le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques soutient financièrement les organismes qui développent de

nouveaux projets ou partenariats permettant d'offrir aux enfants âgés de 0 à 5 ans et à leurs parents des activités qui permettent d'initier les enfants à la langue écrite et aux mathématiques. Ces projets contribuent ainsi à la réussite éducative des jeunes enfants. Concrètement, ce programme a déjà permis, par exemple, de mettre en place des ateliers d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques destinés aux enfants et à leurs parents, d'instaurer « l'heure du conte » ainsi qu'un service de Biblio mobile.

D'autre part, le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents vise à soutenir les organismes qui proposent de nouveaux projets permettant de joindre les parents qui utilisent peu leurs services et de leur offrir les moyens concrets de participer à diverses activités en lien avec le développement de leurs jeunes enfants. Les initiatives financées s'adressent aux parents d'enfants âgés de 0 à 8 ans. Au nombre des projets réalisés jusqu'à maintenant, on compte l'embauche d'intervenants pour accompagner les familles et les orienter vers les ressources nécessaires, la diffusion d'information sur les activités offertes, la mise en place de groupes d'échange et d'ateliers visant à briser l'isolement, ou encore l'offre de visites à domicile.

Citation

« Notre gouvernement veut donner aux enfants du Québec des chances égales de se développer sur tous les plans et accompagner leurs parents dans la poursuite de cet objectif. Au moment d'entrer à la maternelle, certains enfants n'ont malheureusement pas les habiletés nécessaires pour commencer leur apprentissage de l'écriture, de la lecture et des mathématiques, ce qui les rend plus susceptibles de rencontrer des difficultés durant tout leur parcours scolaire. Par ailleurs, certains parents utilisent peu les services leur permettant de participer au développement de leurs enfants. Grâce aux initiatives financées dans le cadre de ces deux programmes, les enfants peuvent amorcer le développement de ces habiletés dès leur plus jeune âge, et leurs parents sont mieux soutenus. C'est pourquoi j'invite les organismes admissibles à présenter un projet et à prendre part ainsi à cette grande entreprise collective qu'est la réussite de la jeunesse québécoise. J'invite également les municipalités et les MRC ainsi que les organisations autochtones à réaliser un nouveau projet pour améliorer les services offerts aux parents et aux enfants de leur communauté. En unissant nos forces, nous agissons concrètement en faveur de la qualité de vie des familles du Québec. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

Faits saillants

- Le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques s'adresse :
- aux personnes morales à but non lucratif qui sont légalement constituées en vertu des lois du Québec. Celles-ci doivent avoir commencé leurs activités depuis au moins deux ans;
- aux regroupements régionaux de centres de la petite enfance;
- aux regroupements régionaux et nationaux d'organismes communautaires Famille;
- aux établissements d'enseignement et aux commissions scolaires;
- aux bibliothèques publiques;
- aux organismes culturels;
- aux municipalités et aux municipalités régionales de comté;
- aux conseils de bande, au Gouvernement de la nation crie et aux autres organisations autochtones;

- aux services de garde éducatifs à l'enfance lorsque leur projet consiste à établir un partenariat avec d'autres organismes admissibles. Les projets devront être soumis au plus tard le 4 octobre 2019.
- Le soutien financier accordé ne peut excéder 25 000 \$ par projet.
- Le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents est destiné :
 - aux organismes à but non lucratif qui sont en exercice depuis au moins deux ans;
 - aux municipalités et aux municipalités régionales de comté;
 - aux conseils de bande, au Gouvernement de la nation crie et aux autres organisations autochtones.
- Les projets devront être soumis au plus tard le 4 octobre 2019.
- Le soutien financier accordé ne peut excéder 20 000 \$ par projet.

Liens connexes

Pour en savoir davantage sur le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques et l'appel de projets :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/aide-partenaires/organismes-communautaires/eveil-lecture-ecriture/Pages/index.aspx>.

Pour en savoir davantage sur le Programme de soutien financier pour favoriser la participation des parents et l'appel de projets :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/aide-partenaires/organismes-communautaires/favoriser-part-parents/Pages/index.aspx>.

Source : CNW Telbec

13^e Rendez-vous de l'habitation, qui aura lieu le mardi 5 novembre

La Société d'habitation tiendra son 13^e Rendez-vous de l'habitation, le 5 novembre prochain au Terminal de croisières du Vieux-Port de Québec, sur le thème Orchestrans nos actions! Le RVH 2019 soulignera l'importance de la concertation de tous les acteurs ainsi que la richesse de savoir composer avec la diversité des clientèles et les multiples situations qui se présentent au quotidien. La programmation détaillée et la période d'inscription sont prévues à la fin de l'été.

Horaire d'été au ROHQ

Veillez prendre note que les bureaux du ROHQ seront fermés les vendredis après-midi du 28 juin au 30 août 2019 inclusivement.

Horaire estival :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à midi.

Bel été à tous !

L'équipe du ROHQ